



CONSTRUIRE !

Bulletin d'information CFE-CGC de PSA Citroën-Peugeot Mulhouse



REJOIGNEZ-NOUS

Dans une société où le patronat annonce le **maintien** au travail au-delà de **60 ans** pour les salariés du secteur privé, alors que d'autres (le secteur public notamment) paralysent les grandes villes pour obtenir leur départ en retraite à 55 ans !...
... Dans une société où les pouvoirs publics **imposent** leur "diktat" au sein du paritarisme (Sécurité Sociale, Unedic,...) au point de le faire voler en éclats...

... Dans une société où le MEDEF, sous couvert des 35 heures (lois du gouvernement Jospin), menace quotidiennement de quitter les organismes de gestion paritaire avec pour objectif, de **réduire** d'une façon significative les **acquis sociaux** des salariés !...

... Dans une société où, face à la **sacro-sainte productivité et rentabilité** les salariés ne **représentent** souvent que la **portion congrue** !...

... Dans **cette société** là, chaque salarié doit **rapidement et impérativement** se rendre compte que s'il reste isolé, il **n'existe pas** sur l'échiquier socio-économique.

La situation est la même à l'intérieur des entreprises. Seules les catégories socioprofessionnelles dont la représentation syndicale est forte et reconnue, **peuvent prétendre se faire entendre** !

Ainsi **Vous**, qui faites partie du personnel d'Encadrement, si vous désirez **exprimer vos idées** et **vous faire entendre** sur des sujets tels que l'intéressement, les conditions et charges de travail, la gestion des carrières et les rémunérations, ..., la seule possibilité qui s'offre à vous est **d'adhérer** à une organisation, syndicale représentative de **l'Encadrement**.

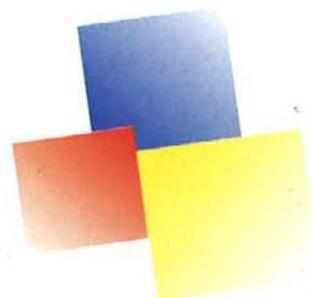
Avec 28 % d'adhérents sur le Site de Mulhouse, la C.F.E.-CGC, syndicat Catégoriel, est **le plus apte à défendre** les intérêts **spécifiques** de l'Encadrement (Cadres, agents de maîtrise, techniciens, agents administratif,...).

**REJOIGNEZ-NOUS ET FAITES
NOUS CONNAITRE VOS IDEES ET PROPOSITIONS.**

A l'instant où je clos cet éditorial, notre collègue Bernard Baumgartner nous a quittés subitement, et je souhaitais lui rendre hommage. C'était mon "professeur" dans le domaine syndical et un militant authentique..



Luc Toulouse
Délégué Syndical



Sommaire

Editorial	1
La vie de la section	2
La photo et le numérique	3
Infos pratiques et brèves	4

LA VIE DE LA SECTION...

LA CFE-CGC EN DEUIL

Bernard nous a quittés

La C.F.E.-CGC vient de perdre un rouage essentiel. Bernard BAUMGARTNER, de l'unité de Forge, nous a brutalement quittés pour un monde que nous espérons meilleur.



Bernard était un vrai humaniste. Respectueux de la hiérarchie et soucieux des intérêts du personnel d'Encadrement, ses valeurs l'ont conduit tout naturellement vers le syndicalisme et vers la Confédération Française de l'Encadrement CGC. D'abord adhérent en 1985, il confirma son engagement comme Délégué du Personnel et membre de la commission budget et contrôle du comité d'établissement de PEUGEOT Mulhouse. Il oeuvrait aussi au sein des instances départementales, depuis peu en tant que Conseiller du salarié désigné auprès de la préfecture du Haut-Rhin et il siégeait également au tribunal des affaires sociales de la CPAM.

Bernard était un homme de consensus à la recherche permanente du dialogue et de solutions permettant, dans la vie quotidienne et dans le syndicalisme, d'éviter les conflits tout en respectant la liberté de chacun.

Bernard était un excellent camarade, toujours au service des autres. Il était soucieux de donner la meilleure image de la C.F.E.-CGC. Il savait aussi que convivialité et humour sont le ciment du travail en équipe et de la solidarité.

Bernard était un homme disponible qui avait à cœur de concilier au mieux et au prix de sacrifices, sa vie professionnelle, syndicale, associative et de loisirs avec une vie de famille pleine de bonheur.

Bernard était notre ami et notre aiguillon. Il était souvent le premier à l'appel et il est maintenant le premier à nous avoir quitté. Son souvenir restera gravé à jamais dans nos cœurs et nous ne doutons pas que son influence continuera d'être présente et forte pour nous rappeler à l'ordre et nous pousser à amener tous nos efforts à leur terme. Merci Bernard, pour tout ce que nous avons, grâce à toi, réussi ensemble.

SALAIRES 2001

Un tournant chez PSA ?

Certes, cette année les chiffres sont meilleurs que les années précédentes et la date des négociations avancée à décembre 2000, au lieu de février, pouvait nous laisser croire à une "inflexion" de la politique salariale! Malheureusement et malgré les promesses de la Direction, les délais soi-disant "administratifs" entre Paris et la Province ne se sont pas raccourcis !
Jugez en vous-même : A fin mai, seulement 18% de la population ETAM du CPM, soit 293, ont été concernés par l'attribution d'une Augmentation Individuelle ou d'une Promotion !

18% à la moitié de l'année alors que l'objectif 2001 est de 60 % !

Que penser de cela ?

- Petites économies ? (Bien la reconnaissance !)
- Lourdeurs administratives ? (Incroyable et condamnable à notre époque !)
- Négligence ? (Impossible !)

Quel que soit le motif, la C.F.E.-CGC n'a qu'un seul message pour la Direction :

PEUT MIEUX FAIRE ET RAPIDEMENT :
35 % à la fin juillet ! A suivre...

AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL (APCT)

Pour la C.F.E.-CGC, l'accord Cadre signé le 8 mars 2001, ne doit pas s'arrêter au siège parisien le jour de la signature ! En vue de son application réelle, cet accord doit se poursuivre par des négociations sur les différents sites, c'est chose faite à Mulhouse depuis le 28 mai 2001.

La C.F.E.-CGC continue d'exiger que cet accord s'applique à toutes les catégories du Personnel : de l'APF au Cadre.

En tout état de cause, nous ne tomberons pas dans le piège que certains nous tendent, et surtout pas dans celui contenu dans la déclaration de presse du 11 mars du Président M. J-M FOLZ :

" Il est déjà certain que nous n'aurons plus de système de préretraite dans quatre ans pour prendre le relais du dispositif de cessation anticipée d'activité de certains travailleurs salariés. Finies les préretraites à 55 ans: le groupe repense la conception de ses futures voitures pour que des opérateurs âgés de 60 ans ou plus puissent les monter sans fatiguer. " Pour la C.F.E.-CGC, améliorer les conditions de travail dans les nouveaux projets ainsi qu'en vie série est une excellente chose ; mais vouloir maintenir les salariés au travail au-delà de 60 ans relève d'un autre niveau de décision que celui de PSA.



Résumé de la première partie de l'article : (Construire n°4)

Les appareils

Le marché évolue très vite. Et vous devrez vous contenter d'un "compact numérique" car les reflex à objectifs interchangeables sont trop chers avec des performances sans rapport avec un reflex classique.

Faites le point sur ce que vous allez recevoir et ce que vous aurez à acheter en plus :

- Cartes mémoire (la mémoire coûte chère...)
- Batteries supplémentaires.
- Logiciel(s) complémentaire(s) (de retouche)
- Liaison avec l'ordinateur (liaison USB).

La prise de vue

Une notion nouvelle: il faut adapter la définition de la prise de vue à l'utilisation finale prévue.

- avec une grande définition, on réduit l'autonomie et si les images doivent être réduites, il pourra y avoir des pertes de qualité... De plus, la mémoire coûte très cher...

- avec une définition trop faible, si les images doivent être agrandies, on aura " la joie " de découvrir les pixels...

Il est important de savoir ce que l'on veut faire des images : la définition maxi n'est pas nécessaire pour l'utilisation envisagée.

L'autonomie électrique est un problème : le fonctionnement sur pile revient très cher et n'est que du dépannage (un jeu de piles = 1h de fonctionnement). Comme avec nos boîtiers argentiques modernes, il faut faire attention au froid qui vide très vite les batteries.

LA PHOTO ET LE NUMERIQUE

En long périple

Il est impensable d'acquérir des mémoires pour couvrir un périple de trois semaines loin de chez soi. Il faut donc une solution de stockage intermédiaire. Une solution est l'ordinateur portable (~ 15000F). Tous les soirs, on déchargera la moisson de la journée dans le portable. Il est clair que cette solution fonctionne moins bien au cœur du Sahara qu'à Madrid, car il faut aussi recharger le portable.



Prises de vue particulières

Il semble que les capteurs ne soient pas capables de faire des poses longues (plus de 1/2 seconde) sans générer du " bruit " : autrement dit des parasites sur l'image dans les zones sombres...

Le numérique encaisse moins bien les grands contrastes que l'argentique. Et contrairement à l'argentique, où on peut récupérer " quelque chose " dans une zone surexposée ; en numérique, si c'est blanc, c'est blanc ! Il ne reste plus que la solution de rajouter " des trucs " avec le logiciel de retouche...

L'obtention du résultat

Avec les logiciels de retouche, on peut faire des merveilles... Mais ce qui restera toujours vrai, c'est que le travail sera grandement facilité si la photo originelle est bonne ...

Si on est malin, on a acheté une imprimante ou un scanner de film, ou l'appareil numérique livré avec Photoshop LE.

On n'a pas besoin d'autre chose pour commencer ...

Dans un cas moins favorable, on peut aussi se procurer: Paint shop Pro, Corel Photo Paint, Ulead PhotoImpact, ou même acheter Photoshop (LE ou complet suivant vos moyens) !

En vrac quelques conseils d'utilisation des logiciels de retouche.

- Il faut un investissement en temps important pour maîtriser l'outil de retouche.
- Traiter chaque étape à fond. Une imperfection qui prend 2 secondes à retoucher à l'étape 1, coûtera 20 fois plus de temps à l'étape 2 et sera impossible à reprendre en étape 3
- Il vaut mieux utiliser un logiciel moyen que l'on maîtrise qu'un logiciel prestigieux à peine exploité.

Les impressions

Un point primordial : la qualité du papier.

C'est extraordinaire la différence de rendu qu'il peut y avoir entre les papiers.... L'utilisation de papiers mal adaptés se traduit par des images pâlottes, un manque de définition, de l'encre qui ne sèche pas.

Si on souhaite traiter soi-même ses images, la question du prix de revient est immédiate.

Première chose : ne pas se fier aux chiffres donnés par les constructeurs. Exemple : Le constructeur de mon imprimante annonce 150 tirages avec un seul jeu de cartouches d'encre...

Mais en regardant de plus près, les tirages sont tout petits et en basse définition....

Quand on fait le calcul, on arrive à une autonomie d'environ 20 tirages A4 en qualité photo... Ce qui est confirmé par l'expérience... Le tirage A4 revient environ à 13,50F.

En général, les photographes offrent la possibilité de tirer sur support photo classique vos fichiers image. Renseignez-vous...

En général, les photographes offrent la possibilité de tirer sur support photo classique vos fichiers image. Renseignez-vous...

Christian COLLAINE
A suivre au prochain numéro : "Organisation et exemple de réalisation".



Infos pratiques et brèves

LES CADRES PEUVENT ETRE PRESSURES

La Cour européenne des droits de l'Homme a débattu, le 11 juin, du recours de la C.F.E.-CGC contre l'exclusion des cadres de la limitation de la durée journalière et hebdomadaire du travail par la loi sur les 35 heures.

L'avocat de la C.F.E.-CGC a rappelé que cette discrimination conduisait à pouvoir leur imposer des journées de 13 heures de travail effectif et que, de surcroît, cela constituait **une entrave au droit de grève** et à l'exercice des mandats syndicaux puisque rien n'est prévu dans la loi, sur ces deux sujets, pour les cadres.

Bien sûr, les représentants du gouvernement ont argumenté de façon inverse **mais, plus inattendu**, celui de la Confédération Européenne des Syndicats (CES), ressortissant de la CFDT, s'est joint à ce concert en déclarant qu'il n'y avait aucun risque de dérive et que la loi était la seule façon concrète de réduire le temps de travail des cadres. **Bel exemple de solidarité syndicale !** Au moment où tous les sondages nous montrent que les cadres se plaignent d'une aggravation considérable de leurs charges de travail, il est surprenant que, pour des **motivations idéologiques et politiciennes**, la CFDT nie à la fois la réalité et le bon sens.

La C.F.E.-CGC laisse aux cadres le soin d'apprécier où sont leurs vrais défenseurs.

Dernière minute :

UN VRAI STATUT CADRE POUR LES CA1 - CA2

Grâce à la CFE-CFC, les cadres CA1-CA2 de PSA devraient être positionnés respectivement Cadres PI et PII, en harmonie avec la Convention Collective Nationale des Ingénieurs et Cadres de la Métallurgie.

A suivre...

RTT ET SURCHARGE

Le rapport au Commissariat Général au Plan (CGP) constate que les salariés sont globalement satisfaits de la Réduction du Temps de Travail mais **met en garde le patronat contre les risques de dégradation des conditions de travail et les conséquences sur la santé des salariés** qui en découlent : ce qui menacera la pérennité du processus.

Le constat est déjà fait chez PSA ou l'Encadrement est en surcharge.

Le CGP souhaite que le suivi paritaire soit renforcé et que de véritables instances soient créées pour étudier et trouver des solutions à ces dérives.

Le rédacteur du rapport précise qu'il est impératif de négocier sur les horaires variables, la réversibilité du travail à temps partiel, la gestion du temps de formation ou encore la cessation progressive d'activité.

A ce jour, la C.F.E.-CGC constate que la Direction de PSA ne joue pas le jeu à fond. Les modalités d'application des accords RTT tardent à entrer dans les mœurs, pour les cadres en particulier.

ETUDIANTS A LA RECHERCHE DE STAGE OU D'UN 1^{ER} EMPLOI

Le 3^e Forum franco-allemand des entreprises, des universités et des étudiants aura lieu les 9 et 10 novembre 2001 au Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg.

Objectif principal :

Organiser un salon de recrutement et d'information au profit des étudiants à la recherche d'un premier emploi ou d'un stage.

Des entreprises comme : l'Oréal, Peugeot, Pechiney - France, Michelin, Smart, sont déjà inscrites.

Nota : lors du Forum 2000 à Sarrebruck, 1400 entretiens d'embauche avaient été réalisés.

Contact :

Johanna Maurer

Pôle Universitaire européen

Tél. 03 / 88 / 60 / 89 / 35

E-Mail : info@forum.u-strasb.fr

Du nouveau à L'ORGECO.

Depuis le 16 juin 2001, une nouvelle agence dans le Haut-Rhin avec des permanences.



ORGECO du Haut-Rhin, Agence de Mulhouse
2 bis rue du port, 68100 Mulhouse
Téléphone 03.89.66.12.37

Permanences :

Le mercredi, jeudi, vendredi : de 15 à 18 heures
et le samedi matin de 9h00 à 11h30.



OR.GE.CO

ORganisation GÉNérale des COnsommateurs

À votre service pour

- ✓ Rappeler et faire valoir vos droits de consommateur
- ✓ Régler vos problèmes de consommateur face aux secteurs de la production, de la distribution et des services publics.

Informez vous en la consultant :

- 6, route d'Ingersheim - 68000 COLMAR
Tél. : 03 89 24 13 49
- 2 bis rue du port - 68100 MULHOUSE
Tél. : 03.89.66.12.37
- Mail : orgeco@wanadoo.fr

Responsable de publication : Maurice SCHNOEBELEN - Rédacteur en chef : Michel SEGURA
Comité de Rédaction : Bernard BIGOURD, Sophie BOISSON, Christian COLLAINE, Jean-Marie GRIVEL, Martial PETITJEAN, Luc TOULOUSE, Jean-Paul PHEULPIN